



## RÈGLEMENT DU JEU-CONCOURS :

### « FÊTE DU PING 4/7 ANS 2025 »

Après une année 2024 riches en émotions et en souvenirs, la « Fête du Ping 4/7 ans » revient pour une nouvelle édition, qui se déroulera **mardi 06 mai au dimanche 06 juillet 2025**.

Lors de cet évènement, la Fédération Française de Tennis de Table met en place un jeu-concours.

#### Objectifs :

- Mettre en avant les initiatives territoriales à destination des enfants de moins de 8 ans
- Insuffler une dynamique et faciliter le recrutement de nouveaux licenciés pour la saison 2025/2026

Ces objectifs seront mis en place pour deux catégories de structure :

- *Structures ayant déjà une section/groupe/action existante*
- *Structures souhaitant créer une section*

#### Actions pouvant être mise en place :

- Une liste de proposition d'actions est disponible sur le formulaire de pré engagement.

#### Modalités de participation :

- Toute structure fédérale (club, comité départemental, ligue régionale) peut participer
- Remplir le formulaire de pré engagement en ligne disponible ci-dessous une semaine avant la date de votre action afin recevoir le kit d'animation avant la mise en place de celle-ci :
- <https://forms.gle/2EjkKPMY6jfXkt7e7>
- *Faire parvenir au moins l'une des pièces suivantes :*
  - Un article relatant l'évènement
  - Une photo plutôt originale/rigolote des participants à l'opération et pour lesquels vous avez les droits à l'image (document de droit à l'image joint en annexe)
  - Une vidéo de l'action

A : [developpement@fft.com](mailto:developpement@fft.com) jusqu'au mercredi 09 juillet 2025.

#### Dotations :

- Toutes les structures remplissant le formulaire de pré engagement recevront un kit de goodies
- Deux structures seront désignées gagnantes du concours :
  - Une structure ayant déjà une section/groupe/action existante
  - Une structure souhaitant créer une section

Elles seront récompensées par une mini table Cornilleau Hobby.

- L'ensemble des structures participantes recevront des raquettes collector Panda sous réserve d'envoi d'un justificatif de tenue de l'action.

#### Jury :

- Le jury est composé des membres de la Commission 4/7 ans soit :
  - Des Cadres d'État
  - Des Cadres de Comité Départemental et de Ligue
  - La Vice-Présidente en charge du Développement



## AUTORISATION D'UTILISATION DE DROIT À L'IMAGE À TITRE GRACIEUX

|  |         |
|--|---------|
| Personne figurant sur le film/la photographie: |         |
| NOM:   | PRENOM: |
| Adresse (n°/rue)                               |         |
| Code Postal                                    | Ville : |

|  |         |
|--|---------|
| A remplir par le représentant légal si la personne mentionnée ci dessus est mineure: |         |
| NOM  | PRENOM  |
| Adresse (n°/rue)   |         |
| Code Postal  | Ville : |

Autorise la Fédération Française de Tennis de Table (nommée FFTT), association sise au 3 rue Dieudonné COSTES, 75013 Paris à reproduire sur tout support et par tous procédés et à diffuser, sans contrepartie financière, la (ou les) photographie(s), le film et ou l'enregistrement (ci-après les œuvres} me représentant, prises/réalisées dans le contexte suivant:

Date et lieu : \_\_\_\_\_

Évènement : \_\_\_\_\_

L'autorisation porte exclusivement sur une diffusion par ou sous le contrôle direct de la FFTT, sur support papier (livret, plaquette, brochure d'information, affiche) ou dématérialisé, via Internet et en particulier sur le site de la FFTT ([www.fft.com](http://www.fft.com))

La FFTT pourra faire tout usage des œuvres, dans les limites précitées et à l'exclusion d'un usage publicitaire (entendu comme une diffusion nécessitant l'achat d'espace publicitaire).

La présente autorisation est consentie pour le monde entier et sans aucune limite de temps.

Les légendes ou commentaires accompagnant la diffusion des œuvres ne devront pas porter atteinte à ma réputation, à ma vie privée, à mon intégrité.

Fait à ..... Le .....

Signature du CONTRACTANT / du REPRESENTANT LEGAL